



RÉSUMÉ DES NORMES ET DES MODALITÉS D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Domaine des ARTS – 2026-2027

Nous vous présentons les normes et modalités d'évaluation de notre école. Ce document vous permettra d'assurer un suivi quant aux informations concernant l'évaluation des apprentissages de votre enfant et les différentes communications officielles qui vous seront transmises au cours de l'année scolaire.

PREMIÈRE COMMUNICATION ÉCRITE

- Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant, si votre enfant éprouve des difficultés.
- Communication disponible sur Mozaïk Portail *le 15 octobre 2026.*

ÉTAPE 1

- Étape 1: *31 août au 17 novembre 2026.*
- Les résultats et observations accumulés pendant cette étape sont utilisés pour porter un jugement à la l'étape 2.
- Bulletin disponible sur le Mozaïk Portail *le 26 novembre 2026.*
- Rencontre de parent prévue pour tous dans la *semaine du 17 novembre 2026, sur rendez-vous.*

ÉTAPE 2

- Étape 2: *18 novembre au 26 février 2027.*
- Cette étape compte pour 40 % du résultat de l'année.
- Bulletin disponible sur le portail dès le *18 mars 2027.*
- Possibilité de rencontre avec l'enseignant sur rendez-vous, priorité aux élèves à risque ou en difficulté dans entre *le 9 et le 20 mars 2027.*

ÉTAPE 3

- Étape 3: *8 mars au 23 juin 2027.*
- Cette étape compte pour 60 % du résultat de l'année.
- Bulletin disponible sur le portail dès le *5 juillet 2027.*

COMMENTAIRES SUR LES APPRENTISSAGES

Dans chacune des disciplines, un espace est réservé au bulletin pour la consignation de commentaires en lien avec les forces et les difficultés de votre enfant. L'enseignant utilisera cet espace au besoin pour vous donner quelques explications sur les résultats indiqués. Par ailleurs, différents moyens sont utilisés par les enseignants pour favoriser les échanges réguliers avec les parents :

- Les annotations dans l'agenda scolaire.
- Les appels téléphoniques.
- Les travaux envoyés à la maison.
- La présentation du portfolio par l'enfant.
- Etc.

BULLETINS – Domaine des ARTS

Pour chacune des étapes, l'enseignant de votre enfant vous présente les compétences qui seront évaluées et inscrites au bulletin. Il est important de mentionner qu'il est laissé au jugement professionnel de l'enseignant de choisir les connaissances et les compétences disciplinaires, en fonction du programme de formation, qui seront évaluées au cours des différentes étapes.

Discipline	Compétence	Modalités et moments de l'évaluation des connaissances et des compétences	Résultat inscrit au bulletin 1	Résultat inscrit au bulletin 2	Résultat inscrit au bulletin 3
1 ^{re} et 2 ^e année - MUSIQUE	Inventer des pièces vocales ou instrumentales ET Interpréter des pièces musicales (70 %)	En cours d'étape, pour tous : ▪ Manipulation et utilisation d'instruments de musique. ▪ Interprétation de pièces musicales. ▪ Créations écrites de notions du langage musical. ▪ Exercices écrits. ▪ Appréciation écrite ou orale d'œuvres musicales. ▪ Reconnaissance écrite ou verbale des éléments du langage musical. En fin d'étape, pour tous : ▪ Évaluation écrite.		<i>Oui</i>	<i>Oui</i>
	Apprécier des œuvres musicales (30 %)				

1 ^{re} et 2 ^e année – ARTS PLASTIQUES	Réaliser des créations plastiques personnelles Et Réaliser des créations plastiques médiatiques (70 %)	En cours d'étape, pour tous : ▪ Appréciations écrites ou verbales d'œuvres d'arts. ▪ Créations d'œuvres personnelles et médiatiques. ▪ Auto-évaluation de sa création.		<i>Oui</i>	<i>Oui</i>
	Apprécier des œuvres d'art, des objets culturels du patrimoine artistique, des images médiatiques, ses réalisations et celles de ses camarades (30 %)	Au besoin, auprès de certains élèves : ▪ Questionnement à l'oral.			
3 ^e et 4 ^e année – ART DRAMATIQUE	Inventer des séquences dramatiques ET Interpréter des séquences dramatiques (70 %)	En cours d'étape, pour tous : ▪ Créations de scènes individuelles ou en équipe. ▪ Questionnement écrit. ▪ Appréciation d'œuvre dramatique, de ses réalisations et ou de celles de ses camarades.		<i>Oui</i>	<i>Oui</i>
	Apprécier des œuvres théâtrales, ses réalisations et celles de ses camarades (30 %)	Au besoin, auprès de certains élèves : ▪ Présentation individuelle. ▪ Questionnement à l'oral.			
3 ^e ET 4 ^e année – ARTS PLASTIQUES	Réaliser des créations plastiques personnelles Et Réaliser des créations plastiques médiatiques (70 %)	En cours d'étape, pour tous : ▪ Appréciations écrites ou verbales d'œuvres d'arts et de ses réalisations. ▪ Créations d'œuvres personnelles et médiatiques. ▪ Auto-évaluation de sa création.		<i>Oui</i>	<i>Oui</i>
	Apprécier des œuvres d'art, des objets culturels du patrimoine artistique, des images médiatiques, ses réalisations et celles de ses camarades (30 %)	Au besoin, auprès de certains élèves : ▪ Questionnement à l'oral.			

5 ^e et 6 ^e année – ART DRAMATIQUE	Inventer des séquences dramatiques ET Interpréter des séquences dramatiques (70 %)	En cours d'étape, pour tous : ▪ Créations de scènes individuelles ou en équipe. ▪ Questionnement écrit.		<i>Oui</i>	<i>Oui</i>
	Apprécier des œuvres théâtrales, ses réalisations et celles de ses camarades (30 %)	Au besoin, auprès de certains élèves : ▪ Présentation individuelle. ▪ Questionnement à l'oral			
5 ^e et 6 ^e année – ARTS PLASTIQUES	Réaliser des créations plastiques personnelles Et Réaliser des créations plastiques médiatiques (70 %)	En cours d'étape, pour tous : ▪ Expérimentation des gestes d'arts. ▪ Créations d'œuvres. ▪ Auto-évaluation de ses créations.		<i>Oui</i>	<i>Oui</i>
	Apprécier des œuvres d'art, des objets culturels du patrimoine artistique, des images médiatiques, ses réalisations et celles de ses camarades (30 %)	Au besoin, auprès de certains élèves : ▪ Questionnement à l'oral. En fin d'étape, pour tous : ▪ Création d'une œuvre d'art		<i>Oui</i>	<i>Oui</i>

Pour obtenir plus d'informations en ce qui concerne les modalités d'évaluation et de consignation des résultats, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant. Il se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.